

## **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le seize novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente de Bieujac sous la présidence de M. Frédéric BIRAC, Maire.

Etaient présents : Mmes. DARRIET – MEYER - JAUBERTIE  
MM. CHALOUPIN - MAGOT - DUFFILLOL – NORMANT – THOMAS -  
DELAGÉ - RASSIS

Absents excusés : M. BORDESSOULLES ayant donné procuration à Mme DARRIET  
M. CLAUDEL  
Mme RISPAIL  
M. GARRIGUES ayant donné procuration à M. CHALOUPIN

Monsieur Guillaume NORMANT est élu secrétaire de séance.

### **PROCES-VERBAL DU 19 OCTOBRE 2023**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a lieu de prononcer des remarques sur le procès-verbal de la dernière réunion en date du 19 Octobre 2023.  
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### **POINT FINANCES**

Monsieur Rémy MAGOT, Adjoint aux Finances, présente au Conseil Municipal un aperçu sur les finances communales à un mois et demi du terme de l'année civile.

Concernant le fonctionnement, les dépenses ont été maîtrisées avec 70% du budget dépensé au 30 octobre, laissant une provision suffisante pour achever l'année. Certains articles ont dépassé les prévisions notamment l'article énergie électricité, que nous avons doublé en provision, est consommé en totalité alors qu'il reste deux mois d'hiver de dépenses.

Les recettes attendues sont majoritairement au rendez-vous malgré un Fond de péréquation national attendu à 14 500 € qui s'élève à 14 080 €, la taxe additionnelle attendue à 51 000 € rentre à 50 376 €. Par contre le fonds départemental de péréquation attendu à 10 000 € rentre à 10 707 € et la taxe sur la consommation d'électricité nous est favorable de plus 1 502 €. Tout cela s'équilibre légèrement en notre faveur. Rappelons que la principale ressource reste les impôts directs locaux dont la base fixée par l'état avait augmenté de 7 % et la base communale de 2.5 %. Les impôts directs représentent 34% des ressources.

Sur le plan de l'investissement le budget initial était de 128 877,45 €. Deux décisions modificatives sont venues gonfler le budget une de 24 537,82 € relative à un jeu d'écriture sur le reste à réaliser du remboursement de l'éclairage LED et une autre de 99 712 € correspondant à l'abondement du Budget Annexe du Lotissement du Hameau de Gatine voté en septembre et pour lequel des contacts sont en cours pour un prêt relais.

Les principales dépenses sont les emprunts de remboursement du capital pour 40 987 € et les immobilisations corporelles en reste à réaliser entrepôt, réfection de « La Maison » et voirie.

Les recettes attendues sont présentes grâce notamment au report d'exécution de 2022 pour 40 310,62 € et un report d'excédent de fonctionnement de 18 900,73 € voté lors du budget. A noter que la FCTVA attendue à 20 000€ s'élève à 26 705,45 €. Cela vient compenser le FDAVC Le Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale qui s'élève à 4 291 € où nous l'attendions quasiment au double.

Monsieur le Maire annonce que le 2 décembre prochain, une manifestation est organisée devant le Département en soutien à la collectivité départementale (il manque 180 M d'Euros non versés par l'Etat, qui manquent de fait aux Communautés de Communes et aux Communes)

Monsieur le Maire remercie Monsieur Remy MAGOT pour la qualité de son intervention.

### **LOTISSEMENT LE HAMEAU DE GATINE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur les derniers éléments concernant le futur Lotissement le Hameau de Gatine. Une réunion s'est tenue ce lundi avec le maître d'œuvre Monsieur Philippe ESCANDE ainsi qu'avec les services des ADS pour finaliser le dossier du permis d'aménager. Une inquiétude s'est faite jour concernant l'obligation d'avoir une bande de 10 mètres de large pour protéger les habitants des exploitations agricoles. Une plantation d'arbres est obligatoire dans ce zonage. Après précisions et négociations avec les ADS, la bande des 10 mètres sera vendue aux futurs propriétaires avec une réglementation spécifique pour les lots concernés.

Quelques aménagements ont été également apportés au plan initial notamment le lot communal qui sera déplacé et comportera deux maisons mitoyennes.

### **LOGEMENT 18, ALLEE DE MAUCO**

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que la locataire du logement 18, Allée de Mauco a écrit à la Mairie pour signaler son départ au 1<sup>er</sup> décembre 2023.

De fait, l'offre de vente a été retirée pour réévaluer le montant qui désormais sera sans locataire. Un état des lieux doit être réalisé. Pour information, Monsieur le Maire précise que ce logement a coûté environ 15000 € d'entretien ces dernières années.

### **REFLEXION SUR L'ACHAT D'UNE AUTOLAVEUSE**

Monsieur le Maire présente un devis pour une autolaveuse destinée à l'entretien de la salle polyvalente. Madame Mélanie DARRIET présente également un devis pour une autolaveuse, d'une société différente. Les prix s'avèrent équivalents pour les 2 devis.

Après débat, des éléments complémentaires sont demandés ; Madame Mélanie DARRIET est mandatée pour étudier le sujet, pour une prise de décision lors du prochain Conseil Municipal.

### **CONFERENCE DE PRESSE PROJET ECOLE**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'une conférence de presse se déroulera le 30 novembre prochain sur le site de l'école en présence de Monsieur le Sous-Préfet, de Monsieur le Président du Département, de Madame la Vice-Présidente du Département, de Monsieur le Président de la Communauté de Communes, de Monsieur le Président du SIRP et de Monsieur PRADAL, architecte chargé du projet, Tous les élus sont invités à participer à ce moment important dans l'optique de la réhabilitation de l'école.

Le déroulé de la journée est celui-ci : Repas midi à la Mairie – Conférence de presse à 13 h 30 – visite Ecole – visite de la Maison de Bieujac et visite de la Végéterie si le temps le permet.

## **COMPTE RENDU DE REUNION**

### SIRP

Madame Mélanie DARRIET informe le Conseil Municipal sur la dernière réunion du SIRP. Un vote de désignation de l'architecte (convention) a été effectué ainsi qu'un vote d'autorisation de signature au Président pour faire les emprunts. Une réunion du SIRP est prévue rapidement pour valider les plans.

Par ailleurs une installation de caméra est prévue à l'entrée de l'école de Bieujac et les horaires 2024-2025 ont été actés.

## **COMPTE RENDU COMMISSIONS**

### VOIRIE BATIMENT ET URBANISME

Monsieur Guillaume NORMANT fait part au Conseil Municipal de la dernière réunion commune entre la Commission Voirie et Bâtiments et la Commission d'Urbanisme dont l'ordre du jour était la préparation de la future modification du PLUI à venir. Il s'agissait d'établir une liste de séchoirs potentiellement susceptibles de subir un changement de destination en logement d'habitation. 16 séchoirs ont déjà été fléchés lors de la validation du PLUI en janvier. Les services des ADS nous ont confirmé qu'il était possible, lors de la future modification du PLUI, d'inclure de nouveaux séchoirs à vocation de changement de destination. C'est pourquoi la Commission commune a travaillé sur l'édification d'une liste cohérente. Au final, ce sont près de 24 séchoirs qui seront proposés pour un changement de destination afin de les rendre constructibles. Monsieur Guillaume NORMANT remercie les membres des deux commissions pour la qualité de leur travail et leur force de proposition pour ce dossier complexe mais ô combien important pour les habitants de notre Commune.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Guillaume NORMANT pour le travail fourni sur ce dossier.

### COMMUNICATION ET INFORMATIONS

Madame Mélanie DARRIET fait un point sur le futur bulletin municipal. Tous les articles prévus sont arrivés. Elle précise qu'un lien circule pour la relecture et les corrections. Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal adressent leurs remerciements à Madame Mélanie DARRIET pour son investissement total dans l'élaboration du bulletin municipal.

### FETES ET CEREMONIES

Madame Chantal MEYER signale que les colis des aînés vont être livrés dans la première semaine de décembre. La distribution de ceux-ci se fera vers le 15 décembre prochain. Par ailleurs, les verres Ecocup vont également arriver et seront utilisés lors de la Fête des Lumières. Une réunion de préparation de cette manifestation est prévue le lundi 20 novembre, les flyers de la Fête des Lumières étant distribués ce dimanche.

Par ailleurs, Madame Chantal MEYER présente la mise en place en partenariat avec la CARSAT d'ateliers FORM EQUILIBRE, gratuits pour les plus de 55 ans. La Salle Polyvalente sera mise à disposition. Les ateliers sont prévus tous les jeudis de février à mai 2024 de 9 h 30 à 11 h. D'autres thématiques sont possibles.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Madame Chantal MEYER signale qu'elle a été interpellée au sujet des inondations et sur le fait s'il existe une équipe municipale dédiée à la surveillance et aux interventions lors de ces événements. Monsieur le Maire précise qu'en cas de problème de ce type, la cellule de crise se trouve à l'entrepôt communal, où tous les matériels destinés à ces interventions sont stockés. La gestion et les interventions liées à ces problématiques sont l'engagement de tous les élus.

- Monsieur Guillaume NORMANT informe le Conseil Municipal que le poteau téléphonique situé Rue de Maisonneuve au droit de la propriété de Monsieur MACE est enfin remis en place trois mois après le signalement de son affaissement. L'intervention auprès du responsable Orange des collectivités en début de semaine a débloqué une situation qui n'avait que trop duré.
- Madame Laetitia JAUBERTIE demande quand Monsieur LENESTOUR doit arriver pour compléter l'offre du FOOD TRUCK du mercredi soir. Monsieur le Maire précise qu'il est en attente des documents administratifs signés.
- APE : Madame Laetitia JAUBERTIE informe de la tenue d'une Assemblée Général de l'APE (Association des Parents d'Elèves) afin d'éviter une mise en sommeil. Il semble qu'une solution est en bonne voie pour poursuivre les activités de l'association. Monsieur le Maire précise qu'il n'est pas au courant officiellement de cette possibilité mise en sommeil.
- Demande Ecole : Madame la Directrice demande la possibilité d'effectuer un cours d'APC le mercredi de 12h00 à 12h30. Le Conseil Municipal est d'accord mais demande de voir avec le SIRP pour savoir s'il y a du personnel à mettre à disposition.
- Maison de Bieujac : Le projet de mise aux normes électrique et d'installation d'un pack air eau en remplacement de la cuve à fioul fait son chemin. Monsieur CASTANDET, plombier chauffagiste va faire trois propositions pour revoir le chauffage. Monsieur DARRIET pour l'électricité va faire de même pour mise aux normes pour 2024. Monsieur le Maire précise qu'il y a une possibilité de subventions de 20 % et 30 % (DETER et FOND VERT). Le dépôt des dossiers doit se faire avant la fin février. Madame Hélène RASSIS demande s'il est possible de déplacer le billard ainsi qu'une grande table. Une estimation du billard sera demandée.
- Arbre de la laïcité : Madame la Directrice de l'Ecole remercie le Conseil Municipal pour son courrier de soutien au corps enseignant suite à l'assassinat de Monsieur Dominique BERNARD, professeur de français à Arras. Par ailleurs Madame la Directrice ne souhaite pas que l'école participe à la plantation de l'arbre de la laïcité. La date de plantation de celui-ci sera le 16 décembre 2023 à 11h30. Il s'agira de planter un lagerstroemia devant le parvis de la Mairie. Les habitants de Bieujac seront conviés à cette manifestation qui sera conclue par le verre de l'amitié.
- SDEEG : Une demande d'accord pour des travaux d'extension de réseau d'un montant de 3000 € émanant du SDEEG a été reçue en Mairie pour le raccordement d'une maison individuelle. Monsieur le Maire a formulé un refus catégorique, aucune information préalable ayant été communiquée à ce sujet.
- Déontologue : Lors du prochain Conseil Municipal, une délibération devra être prise pour désigner un déontologue pour le Département de la Gironde.
- Retraite agent communal : Monsieur le Maire rappelle que notre agent technique communal est susceptible de partir à la retraite à la fin janvier 2024. La nécessité de prévoir une ouverture à candidature devient urgente.
- La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 21 Décembre 2023 à 19 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00

Le Secrétaire de séance,  
Guillaume NORMANT

Le Maire,  
Frédéric BIRAC